Les projets

Les élèves de la section sur leur scolarité participeront à différents projets:

- Rencontre avec des musiciens basques, des écrivains en langue basque et des acteurs culturels basques,
- Sorties au cinéma et au théâtre, sorties culturelles et voyage en fin de cycle,
- Ateliers de littérature en langue basque pour les élèves volontaires.
- Séances de préparation à la certification de langue basque EGA, niveau B2 et C1.

Les résultats au Bac en section bilingue Basque

De très bons résultats sont obtenus par les élèves de la section aux examens:

Session 2022:

12 élèves, 11 admis dont 10 avec mentions

Session 2023:

19 élèves, 19 admis dont 14 avec mentions

Et après le bac?

Des poursuites d'études en langue basque sont possibles, notamment en Licence d'Etudes Basques proposée par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Les autres poursuites d'études, comme à tout bachelier, sont également ouvertes pour les élèves de cette section.

Demande d'admission

La section n'est pas dérogatoire et les élèves qui souhaitent s'y inscrire doivent avoir préalablement obtenu une affectation au lycée Maurice Ravel, de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale de Pau. Les demandes d'admission seront à formuler lors de l'inscription. Cependant les élèves peuvent se signaler et renseigner à l'avance le dossier de «Demande d'admission à une section linguistique», à demander au lycée Maurice Ravel, à compléter puis à faire compléter par l'établissement où il est actuellement scolarisé qui le renverra ensuite.



L'OLPB (Office Public de la Langue Basque) conçoit, définit et met en œuvre une politique linguistique publique et concertée en faveur de la Langue Basque.

La Rectrice d'Académie de Bordeaux est l'un des 3 représentants de l'Etat au sein des 12 membres de l'Assemblée Générale de ce Groupement d'Intérêt Public, qui en est l'instance décisionnaire.



Lycée Maurice Ravel

2 avenue du professeur Gregorio Marañon BP 269

64500 Saint Jean de Luz

Téléphone: 05 59 08 22 00

Courriel: secretariat.scolarité.ravel64@ac-bordeaux.fr

https://www.college-lycee-ravel.fr





Section Bilingue Basque



DNL Histoire et Géographie en Basque

La section bilingue Basque

Les sections linguistiques

Dans l'enseignement secondaire, des dispositifs permettent, aux collégiens et lycéens, de développer leurs compétences en langues et cultures étrangères ou régionales en suivant un parcours de formation spécifique. Il s'agit des sections européennes ou de langues orientales (SELO), des sections bilangues, des sections bilingues de langue régionale, des sections internationales et des sections binationales Abibac (sections franco-allemandes), Esabac (sections franco-italiennes) et Bachibac (sections franco-espagnoles).



La section bilingue Basque

L'enseignement de la langue régionale basque dispensé sous la forme bilingue contribue au développement des capacités intellectuelles, linguistiques et culturelles. Tout en permettant la transmission des langues régionales, il conforte l'apprentissage du français et prépare les élèves à l'apprentissage d'autres langues.

Son objectif premier est de permettre aux élèves, par une pratique plus intensive de la langue régionale au travers d'un horaire renforcé et de l'enseignement dans la langue régionale, d'atteindre un niveau de communication et d'expression orale et écrite plus performant, et de s'ouvrir aux divers aspects des réalités culturelles véhiculées par cette langue.

Dans une région transfrontalière dynamique en terme d'emploi, la langue basque est de plus en plus souhaitée, voire nécessaire dans nombre de secteurs (social, santé, enseignement, commerces locaux, administrations,...)

Le parcours au lycée

De la seconde à la terminale, les élèves de cette section suivent un enseignement renforcé en basque:

	LV Basque	Histoire- Géographie	LLCR Basque* (en spécialité)
2 ^{nde}	ЗН	ЗН	
1 ^{ère**}	ЗН	ЗН	~
T ^{ale}	3Н	ЗН	✓



*Pour renforcer leur pratique de la langue basque les élèves de la section peuvent choisir à partir de la classe de l'ère la spécialité **LLCR Basque** (Langues, Littératures et Cultures Régionale en Basque). Cet enseignement de spécialité permet un approfondissement et une mise en perspective de la langue, de la littérature et de culture basques.

IMPORTANT:

En classe de l'ère, lors de leur inscription au baccalauréat, les élèves de la section bilingue basque choisissent cette langue régionale soit en LVB, soit en LVC.

Le diplôme du Baccalauréat mention « DNL Histoire et Géographie en Basque»

L'indication **DNL Basque** sur le baccalauréat est validée pour un candidat qui obtient une note ≥ 10/20 à une évaluation spécifique composée :

- à 20 % par la note de scolarité de l'élève en classe de terminale dans la DNL attribuée par le professeur d'histoire-géographie DNL en basque et par le professeur de LVR basque (moyenne de la note annuelle en histoire-géographie bilingue et de la note annuelle en LVR basque)
- $\mbox{\ \, }$ à 80% par une note d'une interrogation orale en fin de cycle terminal

La note globale de cette évaluation spécifique est prise en compte, sans pondération, dans le calcul de la moyenne du cycle terminal de l'enseignement de langue basque.

